



# ARTICLE

Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur



## Pédagogie de la première année (PPA)

**Caroline Simard**

C.O, API, information scolaire et professionnelle

Service de consultation

Cégep de Rivière-du-Loup

Au collège, la préoccupation de soutenir la réussite s'est d'abord traduite par des mesures ponctuelles, isolées les unes des autres : centres d'aide, projets d'encadrement, etc. Puis, elle est devenue une cible privilégiée qui a donné lieu à un effort concerté et à des mesures plus intégrées. À l'automne 1994, nous avons mis sur pied la *Session d'accueil et d'intégration* (SAI). Puis, en 2001, dans le but de mieux soutenir la persévérance tout au long de la première année, et dans le contexte du *Plan institutionnel d'amélioration de la réussite et de la diplomation* (PARD) nous avons mis en place la *Pédagogie de la première année* (PPA)<sup>(1)</sup>. Cet engagement en faveur de la réussite a aussi des ancrages dans la *Mission du Collège* qui spécifie justement l'engagement du Collège à soutenir les élèves dans leur apprentissage. La PPA vient en outre faciliter l'instauration de l'approche-programme en engageant tous les intervenants de première année dans la concertation.

La PPA est un ensemble intégré d'activités et d'interventions visant à soutenir la réussite scolaire et éducative des élèves de première année de chacun des programmes d'études. Ces activités et interventions sont regroupées dans un plan d'action que chaque programme s'est donné et qu'il joint au plan de travail du département porteur. Au-delà des objectifs que nous considérerons plus loin, la PPA n'a qu'une fin : soutenir la réussite de tous les élèves de première année en spécifiant le besoin d'aide de chacun.

**Les objets ciblés par l'intervention sont :** l'accueil et l'intégration, l'étude et l'orientation.

**Les objectifs de l'intervention auprès des élèves sont :** assurer la transition secondaire-collégial; soutenir et encadrer davantage l'apprentissage des élèves les plus à risque; contribuer à la validation du choix professionnel des nouveaux élèves et à sa redéfinition chez certains; et améliorer la réussite et la diplomation au collège.

**Les principes qui sont à la base de l'intervention en PPA :**

- *Une intervention précoce* : Une session dure quinze semaines. Il faut repérer tôt les élèves <sup>[cs1]</sup> en difficulté pour espérer avoir un effet sur le cheminement de celui-ci.
- *La relation professeur-élève* : une relation d'accompagnement. Nous savons qu'un lien significatif entre le professeur et l'élève est un facteur qui influence la persévérance scolaire. Il faut d'abord accueillir l'élève, le faire s'exprimer. Ensuite nous pourrions « enraciner » l'aide.
- *La concertation* : L'intervention que nous proposons exige la concertation, ce qui permet de comprendre plus rapidement l'élève, de s'entendre sur les actions à entreprendre, de se soutenir et éviter l'isolement et de se questionner comme intervenant <sup>[cs2]</sup>. Déjà en 1997, le Conseil supérieur de l'éducation parlait du « passage souhaité d'une approche essentiellement individuelle à une approche collective et de concertation... »<sup>(2)</sup>.

- *Le questionnement du rapport de l'élève à ses études* : Permet de s'intéresser à la manière dont l'élève s'engage dans ses études et aux difficultés qu'il rencontre. Pour y arriver, il faut établir un lien de confiance et accepter de s'approcher de l'élève.
- *Le suivi régulier des élèves* : Nous pensons que le lien avec l'élève est essentiel pour l'aider à construire le sens de ses études et développer de la persévérance dans son engagement. Il faut un lien permanent avec quelqu'un et une continuité dans le temps. La réussite n'est pas l'affaire d'un seul moment.
- *Le soutien des intervenants* : Si l'intervention a besoin d'être concertée, l'intervenant a besoin d'être soutenu. Nous sommes appelés à soutenir des élèves qui connaissent des difficultés. Comment recevoir les confidences des élèves? Comment aider celui qui a un comportement perturbateur...? Comment éviter d'être envahi par les charges émotives? Il faut une « structure portante ». Nous pensons à un lieu et un temps qui nous permettent d'échanger sur les élèves et de convenir d'actions concertées, et qui, à la condition qu'un climat de confiance s'instaure, permettent à chacun d'exprimer sa vulnérabilité, sa fragilité, et de recevoir des autres ce qu'il faut pour continuer d'accompagner sereinement et efficacement des élèves.

### **La structure proposée : nature et rôle des équipes de PPA**

Pour assurer le type d'intervention retenu, il a été demandé à chaque programme de mettre sur pied un groupe d'intervention, une équipe de PPA. Idéalement, tous les professeurs de première année d'un programme et le professionnel du Service de consultation répondant du programme constituent l'équipe de PPA. Il faut qu'il y ait assez d'enseignants pour accompagner les élèves en besoin et pour favoriser la compréhension et le soutien requis dans les équipes. Ces équipes se rencontrent 4 à 5 fois par session et l'animation est habituellement confiée au professionnel du Service de consultation. Les membres de l'équipe déterminent les actions à entreprendre afin de favoriser la réussite des élèves de première année et intègrent ces actions au plan de travail du programme ou du département porteur. Ils s'assurent que sont réalisées des activités d'accueil et d'intégration qui permettent à l'élève un contact positif avec son programme et le développement d'un sentiment d'appartenance. Ils analysent le profil d'entrée des élèves nouvellement admis. Ils examinent des situations impliquant élèves et enseignants et élaborent, en concertation, des pistes d'intervention, des stratégies pédagogiques applicables en classe et des stratégies d'intervention en suivi individuel. Ils développent ou adaptent l'instrumentation requise par les actions à poser. Ils interviennent de façon systématique, en classe ou individuellement, pour soutenir les élèves dans le besoin en vue de favoriser leur réussite. Les membres de l'équipe PPA se soutiennent mutuellement, comme intervenants, en partageant leurs expériences d'intervention et en s'aidant à réajuster les mesures mises en œuvre, le cas échéant. Ils participent à l'évaluation des interventions. Ils entretiennent un lien privilégié avec l'ensemble des enseignants du programme de façon à développer une compréhension commune du programme et des interventions privilégiées pour les élèves de première année.

### **Les mesures de suivi**

- *Le profil du nouvel arrivant* : Il est essentiel de repérer tôt les élèves à risques pour pouvoir intervenir le plus rapidement possible. Pour établir leur profil, nous utilisons leurs résultats au secondaire et leurs performances au collégial, s'il y a lieu. Puis, dès la première semaine, tous les élèves remplissent le questionnaire d'Inventaire d'acquis précollégiaux (IAP) et une fiche d'identification personnelle. Enfin, les élèves considérés à risques sont jumelés à un tuteur. Les premières rencontres permettent de valider nos hypothèses, d'identifier les besoins d'aide et de sonder l'orientation des élèves. En cours de route, d'autres élèves s'ajouteront. C'est là le départ d'un suivi que nous voulons assurer tout au long de la première année si nécessaire.

- *Le tutorat* : Il est réalisé par les enseignants du programme. Il consiste en un ensemble de rencontres structurées, planifiées et outillées. Ces rencontres suivent une séquence et ont chacune un objet précis. Un canevas de chacune des rencontres est fourni. Cette mesure s'avère être la plus importante et la plus exigeante. Elle est importante parce qu'elle permet d'appliquer les principes de la PPA, c'est-à-dire l'accueil de l'élève, l'écoute, la confrontation avec les exigences de ses études et l'accompagnement dans la démarche d'appropriation de ses études. Elle permet à l'élève de créer un lien avec une personne significative de son programme. Cette mesure personnalise l'intervention. C'est aussi une mesure exigeante : d'abord par le temps et les ressources qu'elle exige, et plus encore par l'investissement de sa personne qui est requis de l'enseignant.
- *Des rencontres entre intervenants* : Les rencontres d'équipe permettent d'assurer une meilleure compréhension de ce qui s'est exprimé en classe et en tutorat. Il nous permet de peaufiner notre compréhension des élèves et valider nos perceptions. Au-delà de cette compréhension, il faut permettre de dégager des pistes d'intervention concrètes, adaptées aux situations et aux élèves.
- *Le jumelage de chaque programme avec un professionnel* : Cette mesure favorise le suivi des élèves. Elle permet d'abord l'instauration d'une plus grande concertation entre les enseignants et le professionnel qui anime l'équipe. De plus, elle favorise le dépistage des élèves en difficultés, la référence rapide au service d'orientation si nécessaire et la continuité dans le suivi.

#### **Des outils :**

Depuis l'instauration de la PPA, nous nous sommes donné divers outils, soit pour le dépistage des élèves à risques (IAP, profil d'entrée, etc.), soit pour soutenir l'élève dans son cheminement et son métier d'étudiant (bulletin de mi-session, ateliers thématiques au besoin, etc.), soit pour soutenir les intervenants (canevas de séquence des rencontres tutorales à chacune des sessions, etc.).

#### **L'implication de tous :**

L'approche de la PPA retenue par le Collège de Rivière-du-Loup requiert l'implication de l'élève, de l'intervenant et de l'institution.

*L'élève* doit s'engager dans son métier d'étudiant, se voir confronter aux exigences de ses études, définir son orientation.

*L'intervenant* doit développer des façons d'intervenir efficacement en classe et d'adopter des stratégies pédagogiques propres aux élèves de première année, notamment par des interventions visant à structurer l'étude et à soutenir et développer l'orientation des élèves. Par ailleurs, il doit se concerter avec d'autres intervenants pour partager observations et compréhension, s'appropriier les instruments, développer des outils, définir ensemble l'intervention. Il doit respecter les membres de l'équipe, qui plus est, faire confiance. Il doit aussi se perfectionner dans l'écoute et assumer la dimension affective de la relation maître-élève et aider l'élève à construire le sens de ses études : devenir un lien, un adulte significatif pour l'élève. Il doit être soutenu par les autres intervenants et par l'institution.

*L'institution* doit prévoir les ressources en temps et en personnel qu'exige cette approche. Elle doit assurer l'encadrement de la PPA et qu'un cadre de référence guide nos pratiques. Elle appuie la concertation et le soutien des intervenants avec une structure portante. Elle prévoit du perfectionnement sur divers objets : relation d'aide, tutorat, conduite d'entretiens individuels, appropriation par l'intervenant de son expérience d'enseigner. Elle garantit le respect de la confidentialité.

## Conclusion

Au Collège de Rivière-du-Loup, environ 50 enseignants et enseignantes s'impliquent à chaque session dans l'approche de la pédagogie de la première année ce qui permet de rejoindre près de 200 élèves. Selon une évaluation qualitative effectuée en 2003, bien que certains élèves ne reconnaissent pas toujours la portée de l'intervention, la majorité d'entre eux ont mentionné que leur tuteur les a aidés à améliorer leurs résultats scolaires et à donner du sens à leurs études. En ce qui concerne les enseignants, selon plusieurs témoignages, le premier bénéficiaire de la PPA, c'est l'intervenant étant donné le partage entre pairs et le soutien qu'il obtient de l'équipe. De plus, au fil des années, les enseignants développent une plus grande aisance et une expertise dans leur relation avec les élèves. La PPA, c'est aider l'enseignant à aider l'élève à réussir. C'est une approche d'accompagnement de l'élève et de l'enseignant.

## Référence

*Ce texte est tiré du Cadre de référence de la « Pédagogie de la première année » du Cégep de Rivière-du-Loup et adapté par Caroline Simard, CO et API, coordonnatrice de la PPA.*

<sup>(1)</sup> Dans la suite du texte, nous utiliserons l'acronyme PPA à la place de l'expression «*Pédagogie de la première année* ».

<sup>[cs1]</sup> Nous utilisons davantage le terme «*élève*» mais l'expression «*métier d'étudiant*» est connue de tous.

<sup>[cs2]</sup> Dans le sens de se remettre en question comme intervenant

<sup>(2)</sup> CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Enseigner au collégial : une pratique professionnelle en renouvellement*. Avis à la ministre de l'Éducation, Ste-Foy, Conseil supérieur de l'Éducation, 1997, p. 30.

Mars 2005